

CONTRAT D'INSCRIPTION 2026-2027

CAVALIER / CAVALIÈRE

NOM et Prénom :

Date de naissance : / / N° licence FFE :

Responsable légal (si cavalier mineur) :

Adresse :

Mail :

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Problèmes de santé, allergies ou autres (TDAH, trouble de la motricité, ...) :

CHOIX DE LA FORMULE ET DE LA REPRISE

Je choisis de souscrire à : ☐ UN ABONNEMENT ☐ UNE CARTE

Niveau : Jour : Horaire :

Les cartes ne sont pas prioritaires sur l'abonnement.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Début des cours le 1 septembre 2026 et fin le 27 juin 2027 hors vacances scolaires ; les cours des premiers samedis des vacances scolaires de la zone A sont compris dans l'abonnement.

Les cavaliers doivent compter arriver 30 minutes avant le début du cours pour préparer leur poney/cheval (15 minutes pour les minis) et 30 minutes après pour s'en occuper et ranger le matériel (15 minutes pour les minis)

Le cavalier doit être équipé de son matériel dès les premières séances : tenue correcte, casque d'équitation aux normes, pantalon, boots et mini-chaps ou bottes. Sans cet équipement, le cavalier pourra se voir refuser l'accès au cours sans dédommagement ou report.

Le club se dégage de toute responsabilité envers les mineurs en dehors des temps de cours ou de stage d'équitation. Le responsable du mineur s'engage donc à récupérer son enfant à la fin de son cours ou de son stage d'équitation, ou dans le cas contraire, d'en assumer toutes les conséquences. Le centre équestre se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels, et également de bris de lunettes. L'inscription implique l'acceptation du risque lié à la pratique de l'équitation. L'utilisation du téléphone pendant les séances est interdite.

CONDITIONS D'ANNULATION, DE REMBOURSEMENT, DE RATRAPAGE

J'accepte les conditions d'annulation, de remboursement et de rattrapage citées ci-dessous et détaillées dans les CGV.

Les absences sont rattrapables uniquement si le cours est décommandé au plus tard 12h à l'avance **UNIQUEMENT** sur l'espace personnel. Un cours non décommandé sur le site internet au plus tard 12h à l'avance sera dû (même sur présentation d'un certificat médical).

Un maximum de 6 rattrapages annuel est autorisé sur les abonnements uniquement sur des séances de cours et avant fin juin 2027.

Les adhésions, licences et cartes ne peuvent faire l'objet d'aucune demande de remboursement. Les conditions de remboursement des abonnements sont détaillées dans les [CGV](#).

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION D'IMAGES

Dans le cadre de la promotion de ses activités : J'autorise Je n'autorise pas, le centre équestre d'Assat à fixer et à utiliser mon image/celle de mon enfant, dans le cadre de ma/sa pratique de l'équitation au centre équestre ou en compétition.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les [conditions générales de vente](#) des prestations équestres, le [règlement intérieur](#) du Centre équestre d'Assat ainsi que les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires. Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet www.centreequestredassat.fr ou à l'accueil du centre équestre.

Fait le / / , à

*Signature du cavalier
ou de son responsable légal*



FICHE DE PAIEMENT 2026-2027

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

Adhésion	120 €		
Licence	29€ (né en 2009 et après)	40€ (né en 2008 et avant)	
Abonnement	735 € 1h par semaine	1396,50 € 2h par semaine	2021,25 € 3h par semaine
Abonnement mini	665 € 1h par semaine	1263,50€ 2h par semaine	
Carte	250 € (10 séances)		
Carte mini	220 € (10 séances)		
Réduction appliquée sur adhésion et abonnement	- 10 % 2 ^{ème} membre du foyer	- 15 % 3 ^{ème} membre du foyer	
			TOTAL

MODE DE PAIEMENT

1 - ADHÉSION LICENCE ET CARTE à l'inscription :

CB ANCV Chèque Espèces Prélèvement Inscription via le CE de Safran

2- ABONNEMENT

Paiement comptant : CB ANCV Chèque Espèces
Prélèvements Inscription via le CE de Safran

ou

Paiement en plusieurs fois : Chèques Prélèvements

La facilité de paiement en plusieurs fois est conclue pour un montant de _____ €, que l'emprunteur souhaite régler
en 3x 5x 10x équitablement réparties du mois de _____ au mois de _____ .

Fait en double exemplaire à Assat, le / /

Le cavalier, ou responsable légal si mineur
Nom et Signature suivi de la mention « lu et approuvé »

Centre équestre d'Assat
SARL CAPDEBOSCQ-GUYOT